



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE n° 2025-09-01

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Date convocation :
9 septembre 2025

Nombre de membres
en exercice
22

Présents
18
Votants
22

L'an deux mille vingt-cinq et le jeudi dix-huit septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, Maire de la commune.

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Hervé BRAHIC, Alain CLEMENT, Pierre DELCASSO, Pierre JEAN, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Stéphanie MENEGHINI, Annie MERIC, Emmanuelle NITOT, Dominique PASQUIER, , Annie SZUBA, Vincent TAURELLE, Véronique TERRANA, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

Pouvoirs : Bernard ROURE à Annie SZUBA, Michel DUSSAUD à Rino BENELLI, Corinne CAPEL à Madeleine MARTINEZ, Régine PESENTI à Luc VEYRAT

Secrétaire de séance : Rino BENELLI

Objet : M57 décision modificative n° 1

Afin de mener à bien l'exercice 2025, il convient de prendre une décision modificative du budget principal.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- D'approuver la décision modificative n° 1 suivante :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	
	Diminution	Augmentation
D-617 : Etudes et recherches (chapitre 011)	-	64 000 €
D-6161 : Primes d'assurances multirisques (chapitre 011)	-	3 000 €
D-60628 : Autres fournitures non stockées (chapitre 011)	-	5 000 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement (chapitre 011)	-	15 000 €
D-65748 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé (chapitre 65)	-	10 000 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	-	97 000 €
FONCTIONNEMENT	RECETTES	
	Diminution	Augmentation
R-73323 : Fonds départemental des DMTO (chapitre 73)	65 000 €	
R-748388 : Autres attributions de péréquation et compensation (chapitre 74)	-	55 000 €
R-741121 : Dotation de solidarité rurale des communes (chapitre 74)	-	107 000 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	65 000 €	162 000 €

Accusé de réception en préfecture
030-213002959-20250918-2025-09-01-DE
Date de télétransmission : 19/09/2025
Date de réception préfecture : 19/09/2025

INVESTISSEMENT	DEPENSES	
	Diminution	Augmentation
D-231 : Immobilisations corporelles en cours (chapitre 23)	-	20 000 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	-	20 000 €
INVESTISSEMENT	RECETTES	
	Diminution	Augmentation
R-10222 : FCTVA (chapitre 10)	-	10 000 €
R-10226 : Taxe d'aménagement (chapitre 10)	20 000 €	-
R-1322 : Régions (chapitre 13)	-	30 000 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	20 000 €	40 000 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Rino BENELLI



Le Maire,
Yvon BONZI



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

Publiée le : **19 SEP. 2025**

Transmise au représentant de l'Etat :

Accusé de réception en préfecture
030-213002959-20250918-2025-09-01-DE
Date de télétransmission : 19/09/2025
Date de réception préfecture : 19/09/2025